

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2022.00709

**MARCHE PUBLIC DE PRESTATION DE SERVICE
FESTIVAL DES 7 COLLINES -
ACQUISITION DES SPECTACLES WAKE UP ! DE
CORENTIN DIANA ET LEONARDO FERREIRA ET DE
BRACE FOR IMPACT DE LA CIE KNOT ON HANDS
LE 06 JUILLET 2022 -
MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

CONSIDERANT que dans le cadre du Festival des 7 collines, le Musée d'art moderne et contemporain, a souhaité acquérir auprès de l'association Festival des 7 collines des spectacles dans le hall du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole entre 20h30 et 21h35,

CONSIDERANT que la proposition artistique et financière de l'association Festival des 7 collines répond parfaitement aux attentes de la collectivité,

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché public de prestation de service est conclu avec l'association Festival des 7 collines, sis 6 rue François Gillet, 42000 Saint-Etienne, dont le numéro de SIRET est 390 352 607 000 27 pour la conception et la représentation de deux spectacles : Wake Up et Brace for Impact dans le hall du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole entre 20h30 et 21h35 le mercredi 06 juillet 2022.

ARTICLE 2

La dépense correspondante d'un montant de 1 500,00 € TTC sera imputée au budget de l'exercice en cours à l'article 6228 « rémunérations d'intermédiaires et honoraires ».

ARTICLE 3

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Madame la Préfète de la Loire.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur Général des Services par intérim et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 18/07/2022
Le Président,



Gaël PERDRIAU

RECU EN PREFECTURE

Le 18 juillet 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20220701-C20220070910

Date de mise en ligne : 18 juillet 2022